

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/22/2025

Numéro de la version 27.1

Revision: 10/08/2025

1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit: **Couleur de Campagne**

Autres moyens d'identification

Code du produit: 2101 - 2742
& Teintes mélangées

Emploi de la substance / de la préparation Vernis à l'huile conjuguée

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Fournisseur Osmo Wood and Colour Canada Ltd.
420 Thompson Drive - Unit 2
N1T 2K8 Cambridge, ON
Canada
Tel: 1 (844) OSMOCAN
E-mail: info@osmo.ca

Producteur Osmo Holz und Color GmbH & Co. KG
Affhüppen Esch 12
D-48231 Warendorf
Germany

Service chargé des renseignements: Département sécurité de produit
Tel.: +49 (0) 251 / 692 - 188
Fax: +49 (0) 251 / 692 - 462
e-mail: helmut.starp@osmo.de

Numéro d'appel d'urgence: Numéro de téléphone d'urgence 24h / 24 :
En cas d'urgence chimique, déversement; fuite; exposition au feu ou accident
appel jour ou nuit aux États-Unis et au Canada 1-800-424-9300
En dehors des États-Unis et du Canada 001-703-527-3887 (CCN 16475)

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Liquides inflammables - catégorie 4 H227 Liquide combustible.

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H227 Liquide combustible.

Conseils de prudence P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/22/2025

Numéro de la version 27.1

Revision: 10/08/2025

Nom du produit: Couleur de Campagne

(suite de la page 1)

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Système de classification:

NFPA données (gamme 0-4) Santé = 0
 Inflammabilité = 2
 Réactivité = 0

HMIS données (gamme 0-4) Santé = 0
 Inflammabilité = 2
 Réactivité = 0

Autres dangers
 Attention : les matériaux tels que les chiffons imbibés de produit liquide peuvent s'enflammer spontanément. Après utilisation, laisser sécher à plat ou dans un récipient métallique hermétiquement fermé avant de jeter le produit.
 Toujours porter un masque de protection pendant le ponçage.
 Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 64742-48-9	hydrocarbures aliphatiques, C10-C13  Danger par aspiration - catégorie 1, H304; Liquides inflammables - catégorie 4, H227	15-40%p/p *
-----------------	---	-------------

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

4 Premiers soins

Description des premiers secours

Remarques générales: Amener les sujets à l'air frais.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

(suite page 3)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/22/2025

Numéro de la version 27.1

Revision: 10/08/2025

Nom du produit: Couleur de Campagne

(suite de la page 2)

Après ingestion:	Rincer la bouche. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. NE PAS faire vomir.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Monoxyde de carbone (CO)
dioxyde de carbone (CO2)

Conseils aux pompiers **Equipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de protection respiratoire.

Ne pas inhale les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Mesures habituelles pour les incendies chimiques.

Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Porter un vêtement personnel de protection.

Pour les non-sauveteurs

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/22/2025

Numéro de la version 27.1

Revision: 10/08/2025

Nom du produit: Couleur de Campagne

(suite de la page 3)

Pour les secouristes

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Eviter la formation d'aérosols.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaller les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

Manipulation:

Même une petite gorgée peut causer des lésions pulmonaires potentiellement mortelles. Les chiffons remplis de ce liquide doivent être tenus hors de portée des enfants.

(suite page 5)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/22/2025

Numéro de la version 27.1

Revision: 10/08/2025

Nom du produit: Couleur de Campagne

(suite de la page 4)

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Indications concernant le stockage commun:

Autres indications sur les conditions de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Pas nécessaire.

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/22/2025

Numéro de la version 27.1

Revision: 10/08/2025

Nom du produit: Couleur de Campagne

(suite de la page 5)

Demi-masque pour peintre avec raccord fileté rond EN 148-1 (filtre à vis) et filtre combiné A1 - P2 selon DIN EN 14387.

Utiliser un masque respiratoire autonome et à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme aux normes en vigueur, si l'évaluation du risque le requiert.

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Protection des mains:

Matériau des gants

Temps de pénétration du matériau des gants

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Protection des yeux:

Protection du corps:

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm

Pour le mélange le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 6).

Caoutchouc nitrile

En cas de risque d'éclaboussures:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Lunettes de protection hermétiques

Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

État physique

Liquide

Couleur:

Divers, selon l'encrage

Odeur:

Douce

Seuil olfactif:

Non déterminé.

Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

(suite page 7)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/22/2025

Numéro de la version 27.1

Revision: 10/08/2025

Nom du produit: Couleur de Campagne

(suite de la page 6)

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 180 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	0,6 Vol %
Supérieure:	7,0 Vol %
Point d'éclair	≥ 63 °C (DIN EN ISO 2719)
Température d'auto-inflammabilité:	240 °C
Température de décomposition:	Non déterminé.
valeur du pH:	Mélange non polaire/aprotique.
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Pression de vapeur:	3 hPa [20°C]
Pression de vapeur:	
Densité à 20 °C:	1,05 - 1,30 g/cm³ (DIN 51757)
Densité relative	Non déterminé.
Caractéristiques des particules	Non applicable.

Autres informations

Aspect:

Forme: Liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Teneur en solvants:

Teneur en COV: Classification COV d'Environnement Canada : 32 - Vernis à l'huile conjuguée

Vernis à base d'huile conjuguée pour sceller le bois avec un film formé par la polymérisation d'une huile végétale conjuguée naturelle, modifiée avec d'autres résines naturelles ou synthétiques dont au moins 50 % des solides de la résine sont constitués d'huiles conjuguées, et qui est fourni en tant que produit à composant unique.

Teneur en COV : <400 g/l / <3,3 lb/gal

Changement d'état

Taux d'évaporation: Non déterminé.

(suite page 8)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/22/2025

Numéro de la version 27.1

Revision: 10/08/2025

Nom du produit: Couleur de Campagne

(suite de la page 7)

10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Non disponibles.
Stabilité chimique	
Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
Possibilité de réactions dangereuses	Réactions au contact d'un tissu imbibé de produit (par exemple: bourre de laine de nettoyage). Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.
Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
Matières incompatibles:	Non disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie. Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone Oxydes nitriques (NOx)
Indications complémentaires:	Attention : les matériaux tels que les chiffons imbibés de produit liquide peuvent s'enflammer spontanément. Après utilisation, laisser sécher à plat ou dans un récipient métallique hermétiquement fermé avant de jeter le produit.

11 Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 64742-48-9 hydrocarbures aliphatiques, C10-C13

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50 / 4h	>5 mg/l (rat)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Pas d'effet d'irritation.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/ irritation oculaire

Pas d'effet d'irritation.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/22/2025

Numéro de la version 27.1

Revision: 10/08/2025

Nom du produit: Couleur de Campagne

(suite de la page 8)

Sensibilisation respiratoire
ou cutanée

En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.

Toxicité subaiguë à
chronique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications toxicologiques complémentaires:
Catégories cancérogènes
IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

CAS: 13463-67-7	dioxyde de titane	2B
CAS: 7631-86-9	dioxyde de silicium, préparé par voie chimique	3
CAS: 14808-60-7	quartz (SiO ₂)	1

NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

CAS: 14808-60-7	quartz (SiO ₂)	K
-----------------	----------------------------	---

12 Données écologiques

Toxicité
Toxicité aquatique:
CAS: 64742-48-9 hydrocarbures aliphatiques, C10-C13

EC50 / 48h	>1.000 mg/l (Daphnia magna)
IC50 / 72h	>1.000 mg/l (algae)
LC50 / 96h	>1.000 mg/l (fish)

Persistante et dégradabilité Non disponibles.

Potentiel de bioaccumulation Non disponibles.

Mobilité dans le sol Non disponibles.

Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Autres effets néfastes
Autres indications écologiques:
Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 10)

CA/FR

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/22/2025

Numéro de la version 27.1

Revision: 10/08/2025

Nom du produit: Couleur de Campagne

(suite de la page 9)

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Emballages non nettoyés:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage

recommandé: White-Spirit
Osmo Nettoyant et Diluant

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU

DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA néant

Désignation officielle de transport de l'ONU

DOT/TMD, ADN, IMDG, IATA néant
ADR néant

Classe(s) de danger pour le transport

DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA néant
Classe néant

Groupe d'emballage

DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA néant

Dangers pour l'environnement:

Marine Pollutant: Non

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.**"Règlement type" de l'ONU:** néant

15 Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Non disponibles.
Sara

Section 355 (extremely hazardous substances):

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 11)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/22/2025

Numéro de la version 27.1

Revision: 10/08/2025

Nom du produit: Couleur de Campagne

(suite de la page 10)

Section 313 (Specific toxic chemical listings):

None of the ingredients is listed.

TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

Liste canadienne des substances

Liste des substances domestiques (DSL) du Canada

Tous les composants sont compris.

Liste extérieure des substances (LES) du Canada

Aucun des composants n'est compris.

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

Aucun des composants n'est compris.

Substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS)

Aucun des composants n'est compris.

Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H227 Liquide combustible.

Conseils de prudence P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes H227 Liquide combustible.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Service établissant la fiche technique: Département sécurité des produits

Contact: Hr. Dr. Starp

(suite page 12)

CA/FR

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 10/22/2025

Numéro de la version 27.1

Revision: 10/08/2025

Nom du produit: Couleur de Campagne

(suite de la page 11)

Date de la version

précédente: 06/04/2020

Numéro de la version

précédente: 27.0

Date de la plus récente

version révisée de la fiche de

données de sécurité 10/22/2025

Acronymes et abréviations: IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Sources

ESIS : European chemical Substances Information System

ECHA Portal

Fiches de données de sécurité des fournisseurs de matières premières

*** Données modifiées par**

rappor t à la version

précédente

Ajouts, suppressions, révisions.

Mis à jour conformément au règlement (UE) 2020/878 modifiant le règlement (CE) n °: 1907/2006 (REACH)